

La Prestation de Compensation du Handicap : mode d'emploi

CONTENU FORMATION :

- ▶ A quoi sert cette aide sociale (les 5 éléments de la PCH) ?
- ▶ Son utilité pour les personnes de handicap psychique et les familles.
- ▶ Comment en faire la demande ?
 - Que demander ?
 - Quelles informations transmettre à la MDPH ?
 - Importance du certificat médical
- ▶ Comment l'obtenir ?
 - Quels sont les critères d'éligibilité à la PCH ?
- ▶ Comment l'utiliser ?
- ▶ Les recours en cas de rejet de la demande par la CDAPH

PUBLIC CONCERNÉ :

Les bénévoles de l'UNAFAM, notamment représentants des usagers en CDAPH titulaires et suppléants, accueillants (aide aux demande MDPH) ; les délégués départementaux de l'UNAFAM.

MODALITÉS :

- Journée de formation et d'échanges organisée par la délégation régionale et animée par Roselyne Touroude bénévole, vice-présidente et référente MDPH.
- **Dates:** Le **mardi 11 février 2020**, à l'Athénée Municipal de Bordeaux (10h-17h)
Le **mardi 10 mars 2020**, à Angoulême (10h-17h)
- Les frais de déplacement et d'hébergement¹ des participants sont pris en charge par la délégation régionale. Déplacement en train si possible ou covoiturage recommandé. Le déjeuner est pris en charge par la délégation régionale.
- **Inscription obligatoire auprès de la délégation régionale avant le 31 janvier 2020**

Inscription à la Formation « PCH : Mode d'emploi » (11 février et 10 mars 2020)

M., Mme Nom Prénom.....

Adresse

CP Ville

Délégation départementale :

Tél. e-mail.....

Souhaite s'inscrire à la journée du 11 février, à Bordeaux (Athénée municipal, place St Christoly)
 10 mars, à Angoulême

Date

Signature du candidat

A retourner à Marie-Pierre Guitard : nouvelle-aquitaine@unafam.org ou au siège de la DR : UNAFAM Nouvelle-Aquitaine – 3 Rempart de l'Est 16000 Angoulême.

¹ Prise en charge de l'hébergement réservée aux bénévoles les plus éloignés du lieu de formation.

Avec le soutien de :

